

# Fiche descriptive de l'indicateur « Indicateur Composite des Activités de Lutte contre les Infections Nosocomiales » (ICALIN.2)

## Définition :

Pour chaque établissement le score ICALIN.2 (Indicateur Composite des Activités de Lutte contre les Infections Nosocomiales version 2) remplace l'indicateur composite d'activité de lutte contre les Infections Nosocomiales version 1). Cet indicateur présenté sous la forme d'une note sur 100 et d'une classe de performance (A à E) objective l'organisation de la lutte contre les infections nosocomiales (IN) dans l'établissement, les moyens mobilisés et les actions mises en œuvre.

**Il ne s'agit pas du taux d'infections nosocomiales.**

## Résultat : score chiffré

Il est calculé à partir de **trois chapitres** organisation (O : 20 points) Moyens (M : 30 points) et Actions (A : 50 points) pour un total de 100 points à partir de 55 critères relatifs :

### 1. L'Organisation :

- La politique et l'implication des instances,
- L'Equipe Opérationnelle d'Hygiène,
- L'information des usagers et du patient et
- Le signalement des infections nosocomiales

### 2. Les Moyens :

- Humains :
- Matériel :
- Formation du personnel :

### 3. Les Actions sur :

- Prévention et d'évaluation relatives à :
  - Protection du personnel,
  - Hygiène des mains,
  - Précautions standard et complémentaires,
  - Infections associées aux gestes invasifs,
  - Environnement,
  - Surveillance
  - Analyse approfondie des causes d'un événement infectieux grave.

## Classe de performance et évolution

Les résultats sont rendus sous forme de classe de performance par catégories d'établissement de santé (centres hospitaliers universitaires, centres hospitaliers, cliniques de médecine et de chirurgie de plus ou moins de 100 lits, centres de lutte contre le cancer, ....) en fonction des missions, des activités et de la taille des établissements.

Les bornes des classes A à E ont été établies selon une méthode statistique reposant sur les centiles de distribution de chaque catégorie d'établissement de santé (centile 20 - 40 - 60 - 80) à partir des données des bilans 2010 (réalisé sur 2809 établissements ). Ces bornes de classes ne changeront pas au fil des années, afin de visualiser les changements de classe des établissements d'une année sur l'autre, qu'il s'agisse d'une progression d'une régression.

- la classe A comprend les établissements les plus en avance et ayant l'organisation de la prévention du risque infectieux la plus élaborée;
- la classe E, les structures les plus en retard pour la prise en compte par l'établissement de la prévention du risque infectieux.
- les établissements n'envoyant pas leur bilan sont classés comme non répondant

## Critère d'inclusion

Tous les établissements de santé

## Critère d'exclusion

Aucun établissement de santé n'est exclu

## Type d'indicateurs

- Indicateur de processus
- Indicateur composite
- Ajustement en fonction du type d'établissement

## Importance du thème

Cet indicateur permet d'inciter tous les établissements de santé à finaliser la mise en place d'un dispositif efficace de prévention des infections nosocomiales. Il permet aussi un suivi dans le temps et des comparaisons entre établissements de même catégorie, facteurs d'amélioration de la qualité et de sécurité.

## Mode d'évaluation des critères

Ce premier indicateur est calculé à partir du bilan standardisé annuel de la prévention des infections nosocomiales dans les établissements de santé diffusé par voie réglementaire.

Un cahier des charges définit pour chacun des critères constitutifs de l'indicateur les modalités de remplissage. Les hétérogénéités d'interprétation entre les établissements de santé sont ainsi réduites.

Les éléments requis pour la construction de cet indicateur organisés en sous-critères sont relatifs

Annuellement, 10% des établissements de santé au niveau national font l'objet d'une validation externe par l'ARS.